Service de la population
Office de l'état civil

CS1

Demande d'ouverture de dossier pour une modification du sexe dans le registre de l'état civil

Dossier complet* à envoyer <u>par courrier</u> à l'adresse :

Service de la population
Etat civil du canton de Vaud
Avenue de Sévelin 46
1014 Lausanne

* Formulaire (5 pages) + annexes / documents requis

Service de la population
Office de l'état civil

Demande d'ouverture d'un dossier de changement de sexe

Formulaire à remplir

Nom de famille	
Nom de célibataire	
Prénom(s)	
Date de naissance (jj.mm.aaaa)	
Lieu et pays de naissance	
Nationalité et canton d'origine si suisse	
Permis de séjour (étrangers)	Sélectionnez votre titre de séjour
Nom et prénom du père	
Nom et prénom de la mère	
Adresse	
Adresse (suite)	
Code postal	
Localité	
Numéro de téléphone	
Adresse e-mail	
Numéro AVS	756.

Objet de la demande

Sexe souhaité : ☐ Masculin ☐ Féminin

Prénom(s) souhaité(s) :
Inscrire le(s) prénom(s) uniquement si changement souhaité

Service de la population
Office de l'état civil

Demande d'ouverture d'un dossier de changement de sexe

Documents à joindre au formulaire selon l'âge de la personne demandant un changement de sexe

(Merci de bien vouloir cocher la case qui correspond à votre situation et de nous faire parvenir les documents spécifiés selon cette dernière.)

☐ Dès 16 ans révolus

– Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité de la personne concernée par la demande (passeport ou carte d'identité)
Les cartes d'identité doivent être photocopiées des 2 côtés.
Les titres de séjours ne peuvent pas faire office de pièce d'identité.

☐ Entre 12 ans et 16 ans

- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité de la personne concernée par la la demande (passeport ou carte d'identité)
- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité) du/de la/des représentant-e-s légal-e-aux
- Une copie de l'attestation d'autorité parentale*
  Les cartes d'identité doivent être photocopiées des 2 côtés.
  Les titres de séjours ne peuvent pas faire office de pièce d'identité.

* Ex : Acte de désignation du/de la tuteur-trice ou du/de la curateur-trice, attestation de l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (Justices de Paix dans le canton de Vaud), mention dans le passeport suisse, jugements de divorce ou décisions relatives à la paternité. *(Liste non exhaustive)*

☐ Entre 5 ans et 12 ans

- Une copie d'une pi¯ce d'identit®en cours de validit®de la personne concern®e par la demande (passeport ou carte d'identit®)
- Une attestation m®dicale confirmant la capacit®de discernement de la personne demandant le changement de sexe
- Une copie d'une pi¯ce d'identit®en cours de validit®(passeport ou carte d'identit®) du/de la/des repr®sentants-e-s l®gal-e-aux
- Une copie de l'attestation d'autorit®parentale

  Les cartes d'identité doivent être photocopiées des 2 côtés.

  Les titres de séjours ne peuvent pas faire office de pièce d'identité.

** Ex : Acte de d®signation du/de la tuteur-trice ou du/de la curateur-trice, attestation de l'Autorit®de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (Justices de Paix dans le canton de Vaud), mention dans le passeport suisse, jugements de divorce ou d®cisions relatives ¨ la paternit® (Liste non exhaustive)*

Service de la population
Office de l'état civil

Demande d'ouverture d'un dossier de changement de sexe

Suite de la procédure

Dès réception d'un dossier complet, votre dossier sera étudié et nous prendrons contact avec vous pour la suite des formalités. En fonction du cas, des documents complémentaires peuvent être demandés.

Rendez-vous pour la signature de la déclaration

Afin de faciliter la prise de rendez-vous, nous vous invitons à nous préciser les périodes durant lesquelles vous souhaiteriez être convoqué-e pour les formalités.

(Cochez les cases qui conviennent)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	☐	☐	☐	☐	☐
Après-midi	☐	☐	☐	☐	☐

Il en sera tenu compte dans la mesure du possible.

Les frais et les émoluments s'élèvent généralement entre CHF 75.- et CHF 105.- et devront être réglés, en espèces ou au moyen d'une carte EC-direct/Maestro, Postcard, Visa ou Mastercard, à l'état civil au moment des formalités.

Informations générales

Les formalités et toutes les correspondances seront effectuées en français. Si vous ne comprenez pas ou ne lisez pas le français (référence niveau B1 suffisant), vous devrez être accompagnés lors des rendez-vous, par un traducteur compétent, qui sera muni également d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) valable. Ce dernier ne devra être ni un membre de vos familles, ni vous-mêmes, ni votre avocat, ni votre curateur.

Merci de nous mentionner ci-dessous la présence d'un traducteur ou d'un interprète. Cette information sera prise en considération lors de la préparation de votre rendez-vous.

☐ nous ne comprenons pas et/ou ne lisons pas le français. Nous serons accompagnés d'un traducteur.

☐ nous avons besoin d'un interprète pour le langage des signes.

Service de la population
Office de l'état civil

Demande d'ouverture d'un dossier de changement de sexe

Signatures

Personne concernée par la demande :

Lieu et date : .....

Signature **manuscrite** : .....

Représentant-e légal-e / représentants légaux **:

Lieu et date : .....

Signature(s) **manuscrite(s)** : .....

.....

** Le changement de la mention du sexe d'un-e mineur-e de moins de 16 ans n'est pas accordé, si le/la/les détenteur-trice-s de l'autorité parentale (parent(s) ou tuteur-trice) n'a/n'ont pas été avisé-e-s de la demande ou s'il(s) s'y oppose-nt. En signant ci-dessus, le(s) parent(s) ou le/la tuteur-trice de l'enfant de moins de 16 ans confirme-nt avoir pris connaissance de la demande de changement du sexe et, s'il y a lieu, de prénom(s).